

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 29 octobre 2024

Le 29 octobre 2024 à 20h30, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de François MARCHAL, Maire.

Présents : Karine LEGAGNEUX, Sylvie LETONDAL, Benoit ALLIOT, Dominique BARBE, François MARCHAL, Sylvain BARBE

Excusés : Christelle GAUTHIER (procuration à Karine LEGAGNEUX), Valérie FAYOLLE (procuration à Sylvie LETONDAL), Marc BRIERE, Alexandre LETHO, Luc MARCHAL (procuration à François MARCHAL)

Secrétaire de séance : Sylvie LETONDAL

Début – Fin de séance : 20h30 – 22h30

Ordre du Jour :

- Préparation de la cérémonie du 11/11
- Validation des rapports SIEVO
- Demande d'autorisation de payer 25 % des investissements BP N-1 pour 2025
- Projet réfection des calvaires
- Tarif location jardin
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Création d'un poste Catégorie B.
Ajout accepté.

1/ Préparation de la cérémonie du 11/11

La cérémonie aura lieu comme habituellement à 10 h 30. La commune espère la participation des écoliers comme les années précédentes, particularité sornaysienne appréciée de tous.

2/ Validation des rapports sur les prix et la qualité de l'eau (SIEVO)

Après étude, le conseil municipal valide, à l'unanimité, les rapports annuels 2023 du SIEVO sur la fourniture d'eau potable, l'assainissement et les prix.

3/ Demande d'autorisation de payer 25 % des investissements BP N-1 pour 2025

L'autorisation est donnée par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire de payer en 2025, à hauteur de 25 % des investissements N-1. Vote à l'unanimité.

4/ Projet de réfection des calvaires

Une étude pour la réfection des calvaires est en cours : en attente de devis d'API 25. Il conviendra de faire les demandes de subventions.

5/ Tarif location jardin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 10 % les loyers des jardins et des emplacements bois (pour suivre l'augmentation des terrains agricoles).

6/ Création d'un poste catégorie B

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste de « rédacteur » (catégorie B) à la place du poste de catégorie C « adjoint administratif principal 2^e classe » existant, au 1^{er} janvier 2025.

7/ Questions diverses

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'association de Prévention Routière demandant une subvention. La question est reportée au printemps, après échange avec la Directrice de l'école.

Le copieur du secrétariat est en fin de vie. Il faudra envisager son remplacement.

François MARCHAL,
Maire de Sornay

